

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU VENDREDI 13 JUIN 2025**

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 07
MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 13 du mois de juin à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni à la salle des délibérations du syndicat, sous la présidence de Monsieur Daniel DULAC, le président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	COMMUNES	TITULAIRES		Présents		Abs, exc		SUPPLEANTS		Présents		Abs, exc	
				X		X				X		X	
1	Abymes	DAVID	Pierre-Emile	X		HOUBLON	Christine						
2	Abymes	LOUIS-MARIE	Annie	X		CELIGNY	Jean-Luc						
3	Anse-Bertrand	DELTA	Edouard		X	BELIA	Georges						
4	Anse-Bertrand	BERAL	Olga	X		ELEORE	Jean-Pierre						
5	Baie-Mahault	EUSTACHE	Fred	X		CHALUS	Ary						
6	Baie-Mahault	MOUSSE	Tony	X		BERNADOTTE	Denis						
7	Baillif	BABEL	Francis	X		LICIUS	Romain						
8	Baillif	FAIRFORT	Éric		X	BABEL	Fred						
9	Basse-Terre	ATALLAH	André		X	ISSA	Jean-François						
10	Basse-Terre	PETRO	Sonia		X	REJON	Philippe						
11	Bouillante	ABELLI	Thierry		X	COËZY	Georget						
12	Bouillante	ABSALON	Kévin		X	SIBA	Denise						
13	Capesterre B/E	ZOZO	Gaby		X	DORVILLE	Murielle						
14	Capesterre B/E	JOSPITRE	Christian	X		BALON	David						
15	Deshaies	OPET	Ghislaine		X	PHILETAS	Christina						
16	Deshaies	VALLUET	Anselme	X		MOUILA	Gladys						
17	Désirade	ROBIN	Sabrina		X	SAINT-AURET	Sylvette						
18	Désirade	DESIREE	Pierre		X	ROSEAU	Fabrice						
19	Gosier	FRAIR	Jules		X	BORDELAIS	Félicien						
20	Gosier	JEANNE	Ghylaine		X	BEAUPERTHUY	Emmery						
21	Gourbeyre	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole	X		DI RUGGIERO	Patrick						
22	Gourbeyre	POMPILIUS	Anaïs		X	DI RUGGIERO	Nicole						
23	Goyave	EMMANUEL	Félix	X		SAHAI	Serge						
24	Goyave	BROCHANT	Patrick		X	TARER	Philippe						
25	Lamentin	MARICEL	Arthur	X		SAPOTILLE	Jocelyn						
26	Lamentin	COMBES	Yvon		X	BEAUZOR	Lucien						
27	Marie-Galante	MAES	Jean-Claude		X	ETZOL	Maryse						
28	Marie-Galante	NAVIS	François		X	TOTO	Joel						
29	Morne -à - l'Eau	MANNE	Éric		X	DANQUIN	Alberte						
30	Morne -à - l'Eau	BONTE	Jean-Louis	X		EMMANUEL	Anaïs						
31	Moule	DULAC	Daniel	X		PELAGE	Patrick						
32	Moule	ARMOUGOM	Betty	X		LOQUES	Rose-Marie						

	COMMUNES	TITULAIRES	Accusé certifié exécutoire		SUPPLEANTS	Présents	Abs, exc
			Présents	Abs, exc			
33	Petit-Bourg	DEZAC	Philippe	X	COQUITTE	Richard	X
34	Petit-Bourg	CHICOT	Eddy		LUCE	Fabrice	
35	Petit-Canal	CHERALDINI	Laurent	X	VERGIN	Rony	
36	Petit-Canal	KINDEUR	Ornella	X	MORDIER	Rose-Lise	
37	Pointe-à-Pitre	DURIMEL	Harry		PELLECUIER	François	
38	Pointe-à-Pitre	GALVANI	Tania		LOUIS	Jimmy	
39	Pointe-Noire	ELIZABETH	Camille		PHIBEL	Christine	
40	Pointe-Noire	MELANE	Merlin	X	FAMIBELLE	Roselise	
41	Port-Louis	MOUNSAMY	Olivier	X	ZEMBAMA	Rodrigue	
42	Port-Louis	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin	X	BOUDHOU	Dimitri	
43	Saint-Claude	VERGE-DEPRE	Yves	X	RANCÉ	Rangy	
44	Saint-Claude	LAVAURY-BOSC	Jean-Pierre	X	BON	Pascal	
45	Sainte-Anne	LATCHOUMANIN	Éric	X	KANDASSAMY	Marcel	
46	Sainte-Anne	COUPPE DE K/MARTIN	Georges		NARDIN	Georges	
47	Sainte-Rose	CRAIL	Christophe	X	DELOS	Sylvie	
48	Sainte-Rose	REPIR	Jimmy		MAURIELLO	Edmée	
49	Saint-François	ABELA	Jean-Marie	X	PARSHAD	Alain	
50	Saint-François	ALBERT	Richard		VEYRIER	Didier	
51	Terre de Bas	EZELIN	Jean-Claude		BRUDEY	Jérôme	
52	Terre de Bas	PETIT	André	X	BEAUJOUR	M. Dany	
53	Terre de Haut	BONBON	Louly		BRUDEY	Jérôme	
54	Terre de Haut	PROCIDA	Gérard		AZINCOURT	Allan	
55	Trois-Rivières	SACILÉ	Serge		LOSAT	Albert	
56	Trois-Rivières	SARREAU	Alain	X	LAROCHELLE	Louis	
57	Vieux-Fort	ANDRÉ	Héric		DELANNAY MALESPINE	Rosie	
58	Vieux-Fort	MICHINEAU	Magloire	X	RÉNIA	Olivier	
59	Vieux-Habitants	LANCASTRE	Joel	X	BOULON	Ernan	
60	Vieux-Habitants	TOI	Yvon	X	BRESLAU	Nicolas	

Secrétaire de séance : Mme Betty ARMOUGON

Procuration : Monsieur Éric LATCHOUMANIN à Monsieur Georges COUPPE DE K/MARTIN

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 07

Réception en date du 25/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 07 du mois de mars à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni à la salle des délibérations du syndicat, sous la présidence de Monsieur Daniel DULAC, le président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	TITULAIRES		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>	SUPPLEANTS		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>
1	DAVID	Pierre-Emile		X	HOUBLON	Christine		
2	LOUIS-MARIE	Annie	X		CELIGNY	Jean-Luc	X	
3	DELTA	Edouard		X	BELIA	Georges		
4	BERAL	Olga	X		ELEORE	Jean-Pierre		
5	EUSTACHE	Fred	X		CHALUS	Ary		
6	MOUSSE	Tony		X	BERNADOTTE	Denis		
7	BABEL	Francis	X		LICIUS	Romain		
8	FAIRFORT	Éric		X	BABEL	Fred		
9	ATALLAH	André		X	ISSA	Jean-François		
10	PETRO	Sonia		X	REJON	Philippe		
11	ABELLI	Thierry		X	COÉZY	Georget		
12	ABSALON	Kévin		X	SIBA	Denise		
13	ZOZO	Gaby	X		DORVILLE	Murielle		
14	JOSPITRE	Christian		X	BALON	David		
15	OPET	Ghislaine		X	PHILETAS	Christina		
16	VALLUET	Anselme	X		MOUILA	Gladys		
17	ROBIN	Sabrina		X	SAINT-AURET	Sylvette		
18	DESIREE	Pierre		X	ROSEAU	Fabrice		
19	FRAIR	Jules		X	BORDELAIS	Félicien		
20	JEANNE	Ghylaine	X		BEAUPERTHUY	Emmery		
21	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole	X		DI RUGGIERO	Patrick		
22	POMPILIUS	Anaïs		X	DI RUGGIERO	Nicole		
23	EMMANUEL	Félix	X		SAHAI	Serge	X	
24	BROCHANT	Patrick		X	TARER	Philippe		
25	MARICEL	Arthur	X		SAPOTILLE	Jocelyn		
26	COMBES	Yvon		X	BEAUZOR	Lucien		
27	MAES	Jean-Claude		X	ETZOL	Maryse		
28	NAVIS	François		X	TOTO	Joel		
29	MANNE	Éric	X		DANQUIN	Alberte		
30	BONTE	Jean-Louis	X		EMMANUEL	Anaïs		
31	DULAC	Daniel	X		PELAGE	Patrick	X	
32	ARMOUGOM	Betty		X	LOQUES	Rose-Marie		

	TITULAIRES		Réception par le préfet		SUPPLÉANT(S)		Présents		Abs, exc	
			Présents	Abs, exc	Présents	Abs, exc	Présents	Abs, exc	Présents	Abs, exc
33	DEZAC	Philippe		X	COQUITTE	Richard	X			
34	CHICOT	Eddy	X		LUCE	Fabrice				
35	CHERALDINI	Laurent		X	VERSIN	Rony				
36	KINDEUR	Ornella		X	MORDIER	Rose-Lise				
37	DURIMEL	Harry		X	PELLECUIER	François				
38	GALVANI	Tania		X	LOUIS	Jimmy				
39	ELIZABETH	Camille	X		PHIBEL	Christine				
40	MELANE	Merlin	X		FAMIBELLE	Roselise				
41	MOUNSAMY	Olivier		X	ZEMBAMA	Rodrigue				
42	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin		X	BOUDHOU	Dimitri				
43	VERGE-DEPRE	Yves		X	RANCÉ	Rangy	X			
44	LAVAURY-BOSC	Jean-Pierre	X		BON	Pascal				
45	LATCHOUMANIN	Éric	X		KANDASSAMY	Marcel	X			
46	COUPPE DE K/MARTIN	Georges		X	NARDIN	Georges				
47	CRAIL	Christophe	X		DELOS	Sylvie				
48	REPIR	Jimmy	X		MAURIELLO	Edmée				
49	ABELA	Jean-Marie	X		PARSHAD	Alain				
50	ALBERT	Richard		X	VEYRIER	Didier				
51	EZELIN	Jean-Claude		X	BRUDEY	Jérôme				
52	PETIT	André		X	BEAUJOUR	M. Dany				
53	BONBON	Louly		X	BRUDEY	Jérôme				
54	PROCIDA	Gérard		X	AZINCOURT	Allan				
55	SACILÉ	Serge		X	LOSAT	Albert	X			
56	SARREAU	Alain	X		LAROCHELLE	Louis				
57	ANDRÉ	Héric	X		DELANNAY MALESPINE	Rosie				
58	MICHINEAU	Magloire		X	RÉNIA	Olivier				
59	LANCASTRE	Joel		X	BOULON	Ernan				
60	TOI	Yvon	X		BRESLAU	Nicolas				

Secrétaire de séance : M. Arthur MARICEL

Procuration : Monsieur GABY ZOZO à Monsieur Serge SAHAI

Secrétaire de séance : M. Arthur MARICEL

① La séance est ouverte à 19H12

Nombre d'élus au comité syndical : 60 délégués titulaires

Sur les 60 délégués titulaires qui compose le Comité Syndical du Sy.MEG, 24 d'entre eux étaient présents et 7 étaient représentés par un suppléant.

Le président constate que les conditions de quorum sont réunies.

L'ordre du jour est adopté.

Il propose ensuite de passer à l'examen des différents points.

1 - Approbation du procès-verbal du comité syndical du vendredi 31 janvier 2025
Délibération N°DEL-2025-DAG-13

Examen du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2025.

Le rapport est soumis au vote par le président.

VOTE : 4 abstentions

2 – Budget primitif de l'exercice 2025
Délibération N°DEL-2025-DAF- 14

Le Président rappelle que le débat d'orientations budgétaires s'est tenu le 31 janvier dernier alors que le Projet de Loi de Finances a été adopté que très récemment en février. Le budget de l'exercice 2025 reste encore un budget sous forte contrainte.

Madame Nudivine MAVER-NEBOR directrice des affaires financières présente les grandes lignes du budget primitif de l'exercice 2025 :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	10 309 446 €	10 309 446 €
Section d'investissement	16 178 228 €	16 178 228 €
Total	26 487 674 €	26 487 674 €

On note une évolution des dépenses d'investissement de 27,87 % entre 2024 et 2025 due principalement au programme d'éclairage public (+ 221,50 %) ainsi que des nouveaux programmes tels que le programme d'IRVE.

Par ailleurs, certaines dépenses baissent, notamment celles liées au programme de renforcement FACE (- 82,78 %). Cette réduction permettra au syndicat de rattraper le retard accumulé en raison de la crise sanitaire de la COVID 19 qui avait affecté les années 2021 à 2023.

Le budget sera voté par nature sans vote formel sur chacun des chapitres et sans reprise des résultats de l'exercice 2024.

Mme JEANNE demande si le PLF impose des contraintes budgétaires.

Madame MAVER-NEBOR explique que la réforme du FCTVA a été supprimée par le SENAT. Cette réforme devait conduire à une réduction du taux de 16,404 %, à 14,85 % à partir du 1er janvier 2025.

Ainsi, 2,8 millions ont pu être inscrits au budget.

Le président ajoute qu'il est capital pour le syndicat d'optimiser ses finances tout en cherchant à accroître ses ressources (ex : reversement des 40 % de la taxe aux communes au lieu des 50 % (le Sy.MEG est le seul syndicat à avoir mis en place ce dispositif)) afin de faire face notamment au renouvellement et à la résilience du réseau.

Pour réaliser les investissements, les services de l'Etat ainsi que les collectivités majeures ont été sollicités. Pour information le Conseil Départemental a répondu à hauteur de 1 millions d'euros.

Monsieur LATCHOUMANIN fait remarquer tout de même que le budget du Sy.MEG est en augmentation de + de 20 %.

Le président explique qu'il était question d'optimiser et de renforcer nos moyens financiers. En fonctionnement, la masse salariale reste toujours assez bien maîtrisée et des négociations ont été menées avec les partenaires financiers pour un allongement des échéances de dettes ainsi qu'une diminution des taux, ce qui a permis de dégager des marges de manœuvre financières pour réaliser les investissements.

Le président explique également qu'il s'agit de verdir le budget pour être accompagné par l'ETAT. Le syndicat a donc fait cet effort à travers son programme d'installation de bornes IRVE (120 bornes seront installées avec au total 380 points de recharge). Ce sont 3 millions d'euros qui ont été octroyés au syndicat sur ce programme.

Après discussion, le président soumet au vote le budget primitif de l'exercice 2025.

VOTE : à l'unanimité

**3 – Transfert de la compétence IRVE de la commune de La Désirade au Sy.MEG
Délibération N°DEL-2025-DAJ- 15**

Mme Ketty PEROUMALKAN directrice générale des services explique qu'il s'agit de délibérer de manière concordante avec la délibération prise par la commune de La Désirade pour transférer sa compétence IRVE au syndicat.

Ce sont 5 à 6 bornes qui seront installées sur le territoire de la commune.

Le président soumet au vote ce point.

VOTE : à l'unanimité

4 – Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs du Sy.MEG

Délibération N°DEL-2025-DRH- 16

Madame Cindy COEZY-PIERRE, directrice des ressources humaines, explique qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs et le tableau des emplois pour prendre en compte :

- 4 avancements au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe,
- 1 réussite au concours externe de technicien session 2024.

Il est proposé également de supprimer 6 postes vacants depuis plusieurs années dans le tableau des effectifs :

QUANTITE	POSTE CREE AU TABLEAU	REFERENCE DE LA DELIBERATION
1	Directeur Général Adjoint	DEL-2016-RH-38 du 25/11/16
1	Attaché principal	DEL du 19/09/2008
1	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	DEL-2017-DRH27 du 23/06/2017
1	Rédacteur	DEL-2020-DRH52-du 18/12/2020
1	Ingénieur principal	DEL du 19/09/2008
1	Ingénieur principal	DEL-2010-SRH du 29/10/2010

Pour faciliter l'utilisation des données et pour plus de lisibilité, le tableau des effectifs et le tableau des emplois ont été fusionnés ce qui permet d'avoir un vrai outil stratégique de pilotage.

A chaque emploi est dorénavant affecté un ou deux cadres d'emplois.

Le CST (Comité Social Territorial) initialement prévu le 28 février a été annulé faute de quorum et s'est tenu ce matin avec un avis favorable.

Le président soumet au vote la mise à jour du tableau des emplois et des effectifs du Sy.MEG.

VOTE : à l'unanimité

05 – Adhésion aux missions facultatives du centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Guadeloupe
Délibération N°DEL-2024-COM-17

Madame COEZY-PIERRE poursuit en expliquant que le Centre de Gestion de la Guadeloupe propose au syndicat d'adhérer à son catalogue de prestations facultatives par le biais d'une convention cadre (jointe en annexe).

Les domaines couverts sont assez larges : Conseils en organisation, notamment en matière d'emploi et de gestion des ressources humaines ; Conseils juridiques ; Archivage et numérisation.

Ce dispositif présente des avantages :

- Une convention strictement administrative (pas de facturation sans commande)
- Liberté (le syndicat peut faire appel à un autre prestataire)
- Gain de temps et simplification (devis et bon de commande)

Il s'agit donc pour les établissements qui le souhaitent de délibérer pour bénéficier de ces nouvelles prestations.

Le président soumet au vote ce point.

VOTE : à l'unanimité

M. ANDRE maire de Vieux-Fort, explique qu'il convient de fixer rapidement une date pour la rencontre prévue entre le Sy.MEG et l'Association des Maires.

Le président revient sur les nombreuses coupures sur le réseau de l'ordre de 24 à 48h dans certaines communes. Ces pannes sont principalement observées sur un réseau neuf. En effet, on relève que les câbles enfouis de normes européennes ne sont pas forcément adaptés au climat agressif de nos territoires (taux d'humidité, nature du sol etc.)

Des réunions sont organisées avec le concessionnaire EDF sur cette problématique avec un programme de remplacement de ces câbles vieux de 25 ans.

Tous les points ayant été abordés, le président lève la séance à 20H12.

Le président du Sy.MEG

Le secrétaire de séance


M. Daniel DULAC


Arthur MARICEL

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU VENDREDI 07 MARS 2025**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 16 du règlement intérieur du Comité Syndical, adopté lors de la séance du 25 septembre 2020,

Sur proposition du Président,

Le comité syndical, après en avoir délibéré par,

Voix pour	31
Abstentions	0
Voix contre	0

DECIDE :

Article 1 : D'approuver le procès-verbal de la séance du vendredi 07 mars 2025 communiqué à l'ensemble des membres de l'Assemblée.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Signé le mardi 24 juin 2025
Président
DULAC Daniel

